



VULBENS
Pays du Vuache



BILAN DE MI-MANDAT

2020-2023

3 ans d'action à votre service !

Édito



Chères Vulbensoises,
Chers Vulbensois,

Nous sommes à la moitié du mandat que vous avez décidé de confier à mon équipe et moi-même. Trois ans déjà se sont écoulés et trois années sont encore devant nous !

J'ai souhaité, comme nous nous y étions engagés avec l'équipe municipale, mettre toute notre énergie au service de Vulbens et de son territoire. Ainsi, en trois ans, nous avons œuvré pour améliorer, dynamiser et développer davantage de services et d'infrastructures à destination des habitants.

Si le début du mandat a été marqué par la crise du Covid et la guerre aux portes de l'Europe, nous avons maintenu le cap malgré les difficultés. Dans les prochaines pages, vous pourrez constater la révolution que nous avons lancée en terme de transport : arrivée du bus TPG dès la fin d'année avec un cadencement à 20 minutes en heure de pointe, maintien des transports scolaires pour le collège situé dans notre commune, développement de 2 pistes cyclables en site propre pour rejoindre le collège et la commune de Valleiry, création d'un nouvel aménagement sécurisé pour rejoindre le Hameau des Templiers, location de vélos électriques en partenariat avec la CCG, covoiturage connecté en partenariat avec le Pôle Métropolitain, installation de borne de recharge pour véhicules électriques.

En parallèle, nous travaillons avec l'ensemble des communes du Vuache à la création d'un schéma cyclable ambitieux, pour relier nos communes en mode doux et ainsi participer à la nécessaire transition écologique.

D'écologie il en est aussi question avec la mise en place d'une gestion durable de l'eau de pluie, la plantation d'arbres et le fleurissement amélioré et reconnu par le label des Villes et Villages fleuris, la création de nouveaux points d'apport volontaires pour le tri sélectif, ou encore le passage de l'éclairage public en 100% LED quand la moyenne nationale est d'environ 20% !

L'école est au centre de notre attention, avec notamment l'agrandissement du restaurant scolaire pour permettre de recevoir convenablement les enfants sur le temps périscolaire et conforter la préparation des repas par un cuisinier, sur place ! Augmentation de la part du bio dans les menus, installation de la climatisation dans le réfectoire afin de disposer d'au moins une pièce climatisée dans l'école lors des épisodes caniculaires comme celui de juin 2022, mise en place de capteurs de CO2 et d'assainisseur d'air, rénovation du parc informatique.

L'éducation civique et le nécessaire devoir de mémoire avec la création du Conseil Municipal des Jeunes, la rénovation du Monument aux Morts et des tombes des soldats, la mise en place de la cérémonie du 8 mai.

En terme d'aménagement du territoire, nous avons souhaité pouvoir maîtriser l'urbanisation pour à la fois apaiser la dynamique et faire participer financièrement les constructeurs aux équipements publics. L'achat de 40 000 m2 de terrains sur la commune nous permet d'envisager l'avenir sereinement pour développer des projets d'intérêt public.

Vulbens est plus que jamais ancré dans son territoire et nous travaillons grâce à mon mandat de Président du Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache avec les communes voisines et amies à la mise en place ou au renouvellement d'infrastructures mutualisées.

La Maison de Santé du Vuache située à Valleiry, la création d'une

nouvelle Gendarmerie à Vulbens annoncée par le Ministre de l'Intérieur en personne, la création d'un nouveau service pour les adolescents à proximité du collège, en partenariat avec la MJC du Vuache et la rénovation énergétique de notre centre ECLA.

Mais aussi, la redynamisation de Vulbens tout en préservant son âme de village et notre haute qualité de vie via de nombreux événements permettant de se retrouver.

Marché du samedi, activité des seniors les jeudis, installation de foodtrucks toute la semaine. Le renforcement de l'agorospace avec la création d'un véritable lieu de vie pour petits et grands enfants connaît un franc succès. Il a également permis l'installation de la guinguette estivale depuis trois ans par l'association la Gorillette. Le marché de Noël que nous avons créé et le temps fort des illuminations sont également très appréciés.

Je ne saurai être exhaustif dans la liste complète de nos réalisations, mais il me semblait important de citer plusieurs engagements déjà mis en œuvre.

Chères Vulbensoises, chers Vulbensois, soyez assurés que nous continuerons durant les trois prochaines années à travailler ensemble pour faire de Vulbens, une commune où il fait bon vivre.

Tout cela n'aurait été possible sans l'engagement de l'ensemble des élus, le travail formidable de nos agents, l'aide de nos partenaires : Etat, Région Auvergne Rhône-Alpes, Département de la Haute-Savoie, Communauté de Communes du Genevois, le Pôle métropolitain du Genevois français, les Syndicats SIPV et SIV.

Surtout, rien ne serait possible sans votre soutien au quotidien. Alors tout simplement
MERCI !

Florent BENOIT
Maire de Vulbens
Président du Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache
Vice-Président de la Communauté de Communes du Genevois





Sommaire

1	UNE URBANISATION COHÉRENTE	6
2	UN VILLAGE PLUS ATTRACTIF	8
3	UN ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE	12
4	DES ROUTES PLUS SÛRES POUR TOUS	16
5	UN RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE MOBILITÉ	18
6	UNE RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE	20
7	UNE CONCERTATION ET UNE MEILLEURE COMMUNICATION LOCALE	22
8	UNE GESTION FINANCIÈRE SOLIDE	24
9	UNE PARTICIPATION ACTIVE AU SIPV ET À LA CCG	26



VULBENS H^{te} Savoie A^{lt} 483^m

Vos élus



Florent Benoit

Maire

Président du syndicat « Pays du Vuache », Vice-Président à la Communauté de Communes du Genevois.



Frédérique Guillet

1^{ère} adjointe au Maire

Déléguée aux affaires sociales, intergénérationnelles et à la jeunesse.



Romain Nicolas

2^e adjoint au Maire

Délégué à l'environnement et au cadre de vie.



Jacqueline Ruaz

3^e adjoint au Maire

Déléguée aux finances et à l'urbanisme.



Franck Sautier

4^e adjoint au Maire

Délégué aux travaux et à la mobilité.



Fabien Benoit

Conseiller municipal délégué

Délégué à la communication, au numérique et à la vie associative.



Bruno Bosson

Conseiller municipal

Membre des commissions cadre de vie et travaux.



Sylvie Rinaldi

Conseillère municipale

Présidente du Syndicat Intercommunal du Vuache. Membre des commissions cadre de vie et CCAS.



Cédric Fol

Conseiller municipal

Membre des commissions cadre de vie et travaux.



Célia Delbroucq

Conseillère municipale

Membre des commissions cadre de vie, vie associative et jeunesse.



Daniel Zuaboni

Conseiller municipal

Membre des commissions finances et urbanisme.



Emmanuelle Desebe

Conseillère municipale

Membre des commissions urbanisme, jeunesse et communication.



Jean-David Picon

Conseiller municipal

Membre des commissions communication, finances, appel d'offres et vie associative.



Marion Riff Mercier

Conseillère municipale

Membre des commissions appels d'offres, jeunesse, finances et vie associative.



Jean-Manuel Peycru

Conseiller municipal

Membre des commissions cadre de vie, vie associative et jeunesse.



Nadine Saugé-Merle

Conseillère municipale

Membre des commissions communication, CCAS et travaux.



Marie-Laure Benoit

Conseillère municipale

Membre des commissions communication et CCAS.



Stéphane Francisco

Conseiller municipal

Membre des commissions travaux, appel d'offres et finances.



Caroline Billot

Conseillère municipale

Membre de la commission urbanisme. Déléguée du Syane.

Une urbanisation cohérente

Depuis notre prise de fonction, nous nous sommes attachés à ce que les projets présentés soient respectueux de notre environnement et qu'ils proposent un habitat cohérent afin de lutter contre une expansion urbaine excessive.

Nous avons veillé à ce que chaque nouveau projet respecte le plan local d'urbanisme (PLU) et la charte paysagère. Nous avons porté une attention particulière sur la gestion des eaux pluviales qui est un élément majeur aujourd'hui.



Réalisés

RECONSTITUER DE LA RÉSERVE FONCIÈRE

Nous avons pris des mesures concrètes pour acquérir du foncier communal afin de créer des réserves foncières pour les générations futures et développer des projets d'intérêt public dès à présent.

En trois ans, nous avons fait l'acquisition de plus de 4 hectares de terrain !

En acquérant des terrains agricoles, des terrains fléchés pour des équipements publics, des emplacements réservés et des forêts, nous avons préservé des espaces stratégiques pour l'avenir de la commune. Cette démarche vise à assurer l'aménagement du territoire communal et permet de flécher des terrains pour notre capacité à développer des projets d'intérêt public, tels que des infrastructures communales, des équipements collectifs ou des espaces verts :

- 2 ha à côté des ateliers municipaux pour créer des jardins municipaux et des réserves foncières pour des bâtiments communaux
- 6000 m² pour la création de logements sociaux destinés en particulier à nos aînés
- 5000 m² aux Vernes dont une partie sera dédiée à la création de la future gendarmerie construite par le SIPV avec le soutien du Ministère de l'Intérieur
- 1,2 ha d'emplacement réservé pour la création d'une voie douce entre Vulbens et Valleiry
- 5000 m² de forêt afin d'éviter toute implantation illégale
- 1000 m² à proximité du collège du Vuache pour développer avec le SIPV, un nouveau service pour les adolescents

RENFORCEMENT DE LA FISCALITÉ DE L'URBANISME

Dès notre prise de fonction et afin de limiter les promotions immobilières galopantes, nous avons réajusté la taxe d'aménagement sur certains secteurs. Le produit de cette taxe nous a permis et permettra de faire participer les constructeurs aux équipements publics nécessaires à la population.

En mettant en place des mécanismes comme la taxe d'aménagement majorée, nous avons multiplié par 4 la fiscalité liée aux plus grosses promotions immobilières.

Des conventions ont également été mises en place afin de faire participer les constructeurs aux raccordements des différents réseaux.

LA MAÎTRISE DE NOTRE DOCUMENT D'URBANISME

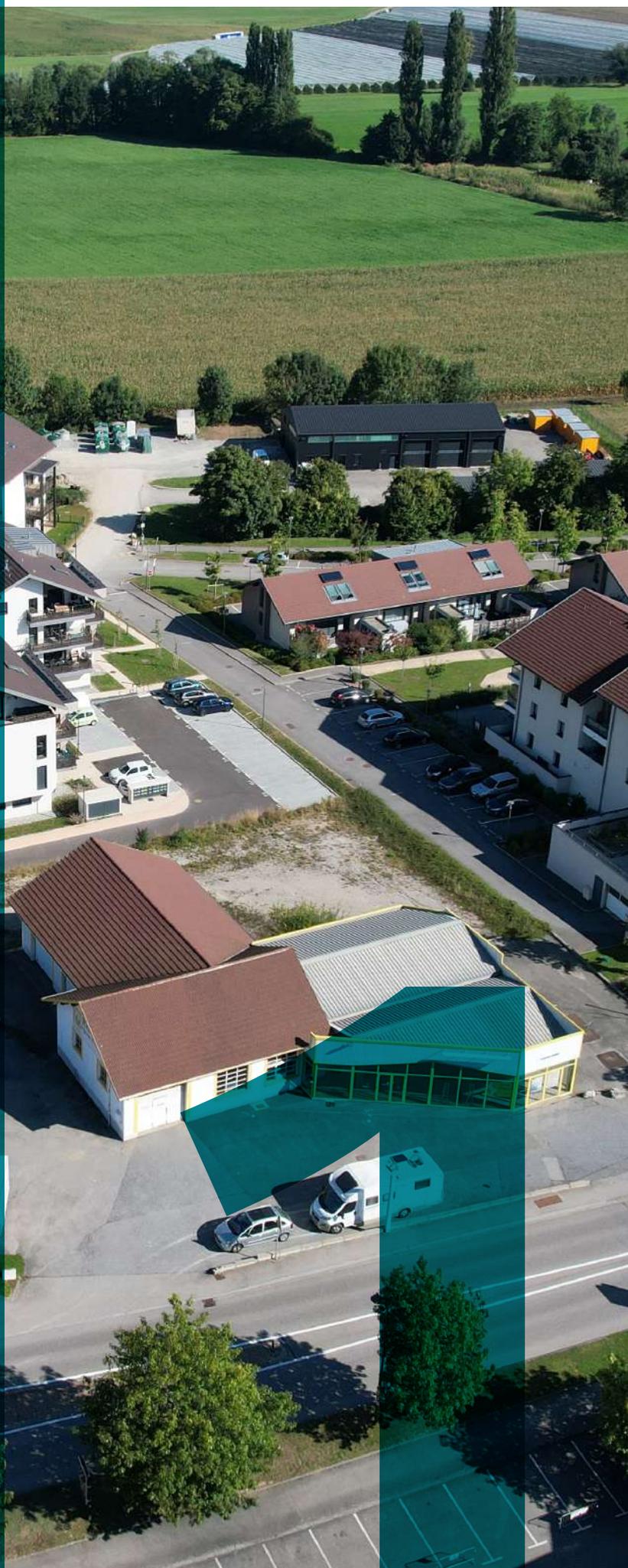
Lors d'un Conseil Municipal, une décision importante a été prise concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) proposé par la Communauté de Communes.

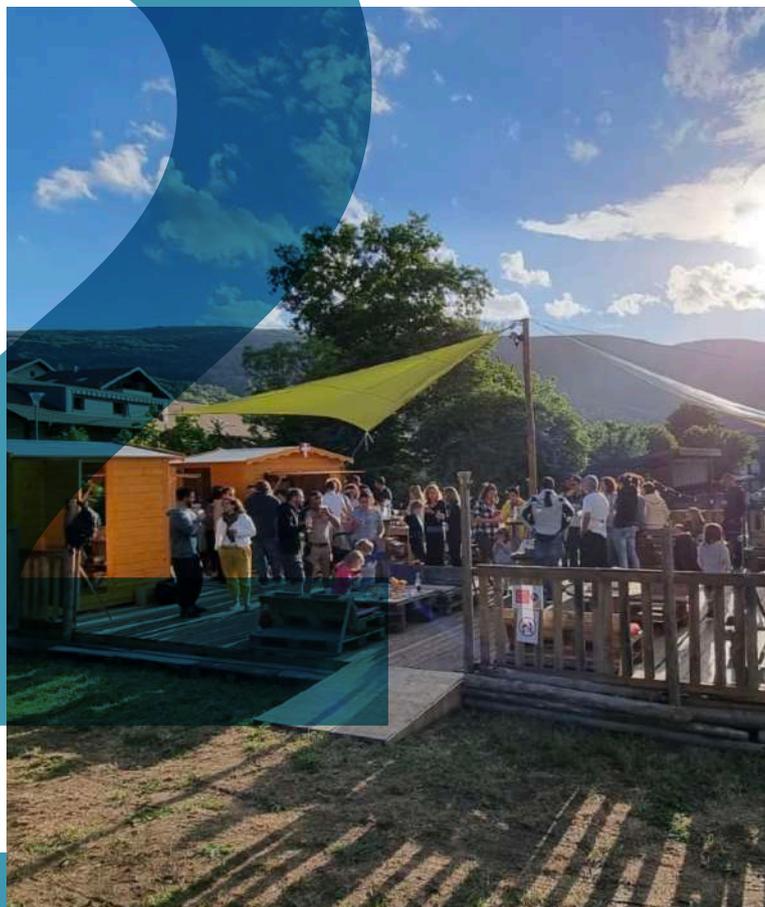
Le Conseil Municipal a décidé de refuser cette proposition afin de préserver son pouvoir décisionnel sur l'urbanisation de la commune. En rejetant le PLUi, la commune souhaite conserver la maîtrise de son développement urbain et préserver son identité locale. Vulbens est et doit rester Notre Village.

UNE HAUSSE DE LA DÉMOGRAPHIE MAÎTRISÉE

Conscients que la hausse vertigineuse de la démographie de ces dernières années pose un certain nombre de problèmes de logements, de mobilité ou encore d'accès aux services publics, nous sommes pleinement engagés aux côtés des 16 autres communes de la Communauté de Communes du Genevois dans un plan de limitation de cette hausse de population à 2% par an.

C'est pour notre village la garantie d'une urbanisation cohérente et maîtrisée.





Nous sommes convaincus que le lien social et le bien vivre ensemble sont des enjeux majeurs pour Notre Village. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à promouvoir ces valeurs à travers des actions concrètes.

De plus, nous avons également mis en place des dispositifs d'accompagnement et de soutien aux associations locales qui sont des acteurs clés de la vie sociale et culturelle de notre village. Cette démarche a permis de renforcer leur rôle dans la dynamique locale et de soutenir leur action en faveur de l'intérêt général.

Grâce à ces actions, nous avons tenu nos engagements en matière de lien social et de bien vivre ensemble. Nous continuerons à œuvrer dans ce sens pour renforcer l'attractivité de notre village et offrir un cadre de vie agréable à tous.

Un village plus attractif

ILLUMINATIONS ET MARCHÉ DE NOËL

Puisque Noël rime avec magie et bonheur, la municipalité, aidée par le Conseil Municipal des Jeunes, a instauré une grande soirée festive. Celle-ci est ponctuée par une balade aux lampions, l'allumage du grand sapin désormais décoré, et pour les plus grands le partage d'un verre de vin chaud.

Depuis l'an dernier le parvis de la Mairie accueille pour le plaisir de tous, de magnifiques illuminations à la consommation sobre puisqu'il s'agit de personnages 100% LED.

Le marché de Noël que nous avons créé retrouvera ses clients habitués pour la 4ème édition. C'est une fierté d'avoir offert aux Vulbensoises et Vulbensois, à domicile, une mini montagnette au pied du Vuache.

Réalisés





LABEL "TERRE DE JEUX 2024"

Parce que le sport est un vecteur de santé et de solidarité, la municipalité a demandé et obtenu le label « Terre de Jeux 2024 ». Une reconnaissance qui témoigne de notre engagement « plus de sport dans le quotidien ».

Nous participons à l'organisation de la semaine olympique et paralympique de l'école. Cet événement offre aux élèves l'opportunité de découvrir et de participer à différentes activités sportives, tout en promouvant les valeurs de l'Olympisme.

ACTIVITÉS SÉNIORS DU JEUDI APRÈS-MIDI

Après une période marquée par la crise sanitaire, la municipalité reste plus que jamais engagée à maintenir et soutenir les activités dédiées aux seniors.

Ainsi, nous avons remis en place un rendez-vous régulier, un jeudi sur deux, où nos aînés peuvent se retrouver pour des moments de convivialité et de divertissement. Au programme : des jeux de cartes, des jeux de société, des séances de thé, et bien sûr, des discussions qui favorisent les échanges et les liens sociaux.

Nous partageons ce moment avec les aînés de Chevrier qui nous accueillent régulièrement.



LES COMMERCES AMBULANTS

La municipalité a impulsé l'installation chaque samedi d'un marché.

Nous constatons la présence d'habitues qui apprécient la proximité de ce marché qui permet de compléter l'offre commerciale locale.

Par ailleurs, nous avons organisé l'installation des food-trucks sur la commune.

Vous pouvez profiter d'une offre de food-trucks variée tous les soirs de la semaine.



LA RUN COLOR À L'INITIATIVE DU CMJ

Chaque année, le Conseil Municipal des Jeunes organise l'événement de la Run Color au profit d'une association caritative.

Cet événement sportif et festif rassemble des participants de tous âges et de tous horizons pour une course pleine de couleurs et de bonne humeur.





SOUTIEN AUX PROJETS ASSOCIATIFS

La municipalité accorde un soutien solide aux associations de notre commune. Nous avons augmenté la part des subventions allouées dans notre budget et offrons un soutien technique lors des manifestations. Nous agissons également en tant que facilitateurs pour les nouveaux projets associatifs.

Nous avons également investi dans du nouveau matériel, des barnums et une friteuse, mis à disposition des associations pour leurs manifestations.

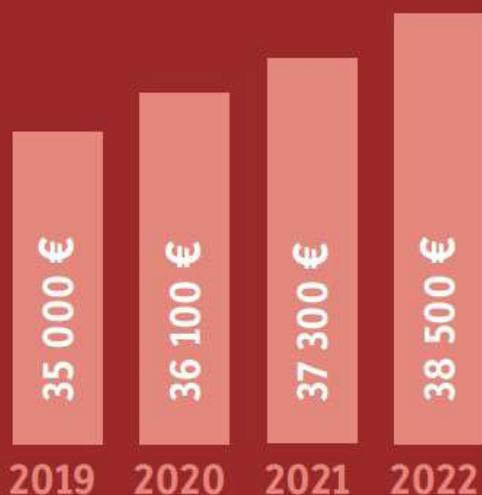
CRÉATION D'UN PARC DE JEUX

La municipalité se réjouit du succès du nouveau parc. Cet aménagement a permis d'enrichir l'offre de loisirs sur la commune, offrant aux familles et aux résidents un espace de rencontres, de jeux et de repos.

Par ailleurs, pour agrémenter les soirées estivales, une guinguette a été mise en place offrant un lieu convivial et animé.

Ces initiatives ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie de notre commune et de créer des espaces propices à la détente et aux moments de convivialité.

Les subventions versées aux Associations ces dernières années



Un engagement écologique

Parce que l'environnement est notre bien commun et la protection de la nature une responsabilité collective, nous avons à cœur d'agir pour le préserver et respecter nos engagements en matière d'écologie.

Nous avons opté pour des investissements durables afin de soutenir la nécessaire transition écologique. Nous sommes convaincus que des mesures en faveur de cette transition doivent être centrales dans toutes nos actions afin de construire un avenir pour Vulbens qui soit respectueux de l'environnement et durable pour nos enfants.

Réalisés



1^{ÈRE} FLEUR AU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La municipalité a, dès le début du mandat, fixé comme objectif aux services techniques de la commune de candidater et de décrocher la première fleur au concours des villes et villages fleuris. L'ambition affichée était de pouvoir proposer un village plus agréable tout en préservant les ressources, parce qu'écologie ne doit pas rimer avec privation.

Une récompense pour les efforts en matière de fleurissement, de gestion de l'espace vert et de ressources en eau qui se poursuivra par des achats raisonnés d'essences florales adaptées aux nouvelles températures haute-savoyardes et de citernes de récupération d'eau de pluie.

VILLAGE 100% LED, EMBELLI ET ÉCONOME EN ÉNERGIE

La commune a investi dans un éclairage à 100% LED pour l'éclairage public, ce qui a permis de réaliser des économies significatives dans cette période d'augmentation inédite des coûts de l'énergie et de sa raréfaction dans un contexte de guerre.

Nous avons par ailleurs souhaité mettre en valeur l'Église et la Mairie avec un éclairage LED adapté.

Les couleurs sont adaptables à la thématique calendaire : Septembre en Or, Octobre Rose, Mars Bleu, ...

Grâce à ces initiatives, la commune bénéficie d'un éclairage plus économique, plus sécurisant, plus valorisant, tout en préservant l'environnement. Nous continuerons à optimiser nos ressources et c'est pourquoi, l'intégralité des achats des illuminations hivernales seront 100% LED ainsi que l'éclairage du futur passage sous voie dans le cadre des travaux de construction de la voie douce reliant le collège.

Enfin, la municipalité a fait le choix d'une extinction nocturne généralisée aux enseignes des entreprises et aux copropriétés afin que chacun prenne sa part dans la nécessaire transition écologique et participe à l'effort collectif lié à l'électricité.



CURAGE DES FOSSÉS : MAINTENIR LES VOIES D'EAU LIBRES ET SÉCURISÉES

Les fossés jouent un rôle essentiel dans la prévention des inondations en permettant l'écoulement adéquat des eaux de ruissellement. C'est par ailleurs un élément constitutif de notre paysage agropastoral.

Ainsi, nous avons acté la décision d'investir des deniers publics dans leur préservation en permettant chaque année d'entretenir **environ 4 km** pour maintenir leur fonctionnalité et protéger nos terres des problèmes liés aux caprices du temps.



BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

A l'initiative de la municipalité, le Syndicat des énergies de la Haute-Savoie, avec le concours financier de la commune, a installé une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking situé en face du Centre ECLA. Avec l'interdiction votée de la vente des véhicules thermiques neufs à l'horizon 2035 par le Parlement européen et alors qu'un véhicule neuf vendu sur cinq depuis le début de l'année 2023 est électrique, Vulbens se devait avec près de 2000 habitants d'intégrer le maillage territorial de la mobilité électrique.

CRÉATION DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ET DE POUBELLES DE TRI

La municipalité a mis en place des actions concrètes en faveur du tri sélectif et de la gestion des déchets.

Nous avons créé un point d'apport volontaire dans le cadre des travaux d'aménagement et de sécurisation de la route de Raclaz afin de faciliter le dépôt des déchets recyclables tels que le verre, le papier et les emballages. De plus, nous avons installé des poubelles de tri dans différents endroits du village comme à l'aire de jeux et au collège.

Avec la Communauté de Communes du Genevois, nous encourageons le compostage avec la mise à disposition de composteurs et la formation de Maître composteur.



PLUS DE BIO À LA CANTINE

Nous avons fait le choix d'augmenter la part de produits bio et surtout locaux, qui représentent aujourd'hui plus de 40% des aliments servis et cuisinés sur place dans notre restaurant scolaire.

Des repas de qualité y sont préparés quotidiennement par notre chef cuisinier expérimenté. Nous poursuivrons nos efforts pour continuer d'offrir cette alimentation équilibrée, responsable et locale.



PURIFICATEURS D'AIR ET CAPTEURS DE CO2 À L'ÉCOLE

Dans la lutte contre la COVID19, qui nous l'espérons est derrière nous, nous avons installé des purificateurs d'air et des capteurs de CO2 dans les salles de classe.

Cette initiative vise à améliorer la qualité de l'air à l'intérieur de l'école et à garantir un environnement plus sain et sécurisé pour les élèves et le personnel.

Les purificateurs d'air contribuent à éliminer les contaminants et les particules en suspension, tandis que les capteurs de CO2 permettent de surveiller en temps réel le niveau de dioxyde de carbone, aidant ainsi à maintenir une ventilation adéquate.



LA PLANTATION D'ARBRES

Dans chaque projet d'aménagement de notre commune tel que l'aire de jeux, l'aménagement de la route de Raclaz et bientôt la construction de la voie douce, nous accordons une priorité au volet environnemental.

C'est ainsi que nous avons planté pas moins de 12 sujets adultes dans le parc de jeux qui produiront l'ombre nécessaire dans les années à venir. La future voie douce sera également mise en valeur par une couture végétale de haute tige qui reliera le village de Vubens au hameau des Vernes.

Ces choix contribuent non seulement à embellir notre commune, mais aussi à favoriser la biodiversité et à offrir des espaces de détente et de loisirs agréables pour tous.



BROYAGE PARTAGÉ ET VALORISÉ

Chaque début d'année, nous organisons une collecte de sapins afin de les valoriser par le biais du broyage partagé. Cette initiative permet de donner une seconde vie aux sapins en les transformant en broyat qui peut ensuite être utilisé pour d'autres usages agricoles. C'est d'ailleurs le cas des services techniques de la commune qui l'utilisent en paillage.



SUPPRIMER LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

À notre arrivée, nous nous sommes engagés dans une démarche écoresponsable en supprimant l'utilisation de plastique à usage unique au sein de l'administration, à chaque fois que cela est possible.

Nous avons opté pour des alternatives durables et respectueuses de l'environnement, notamment en remplaçant les gobelets en plastique par des gobelets réutilisables.

Ces gobelets sont mis à disposition des associations locales lors de leurs événements.

Des voies plus sûres pour tous

À travers des initiatives et des actions concrètes, nous nous sommes engagés à rendre nos voies plus sûres pour tous. Parce que la sécurité est une préoccupation, nous travaillons inlassablement pour créer un environnement urbain où chacun peut se déplacer en toute confiance.



Réalisés

SÉCURISATION DU QUARTIER DE "LA FONTAINE"

Le quartier de La Fontaine est un vieux quartier qui marque l'entrée du village en venant de Raclaz et qui subit le flux de véhicules venant d'Annecy pour aller dans le Pays de Gex. Il souffrait d'un manque de sécurisation, aggravé par l'arrivée de nombreuses nouvelles habitations.

Nous avons fait le choix, dès le début du mandat, d'investir dans ce quartier afin d'améliorer le cadre de vie et garantir la sécurité des habitants. Ce projet, d'une envergure significative, avec un budget dépassant le million et demi d'euros traite l'ensemble des problématiques en terme de cohabitation des mobilités avec la création d'un espace pour les piétons et les cyclistes, mais également à l'enfouissement des réseaux et la création d'arrêts de bus scolaires.

Lors de l'aménagement de la route, un bac de rétention d'eau de source a même été installé dans le but de stocker de l'eau tout au long de l'année. Ce stockage permettra son utilisation ultérieure, en période de sécheresse, notamment pour les espaces verts du secteur.

Cette volonté ambitieuse a pour but de créer un environnement urbain plus sécurisé et convivial pour tous les habitants et usagers.

SÉCURISATION DES PASSAGES PIÉTONS

La route départementale 1206 est un axe structurant de notre commune qui la traverse de part en part et qui supporte un fort trafic. Tout en préservant sa fonction, il était de notre devoir de la sécuriser.

C'est ainsi que nous avons demandé un renforcement des contrôles de gendarmerie, que nous avons investi sur la signalétique des passages piétons en installant des panneaux lumineux sur certains d'entre eux et que nous avons opté pour un marquage en résine au sol qui résiste dans le temps.

Par ailleurs, ces passages piétons sont éclairés par des projecteurs dédiés permettant ainsi une meilleure visibilité pour les automobilistes.

Le point d'orgue de la sécurisation de la traversée de la RD1206 sera l'édification d'un tunnel au niveau du collège dans le cadre de la construction de la voie douce.



PLAN DE RÉNOVATION DES VOIRIES COMMUNALES

Nous avons pris des mesures pour la réfection des routes secondaires en veillant à ce qu'elles soient entretenues et sécurisées. Un budget d'investissement d'environ 100 000 euros est alloué chaque année.

Les nids-de-poule ou les fissures sont réparés chaque été, ce qui permet de prolonger la durée de vie des routes.

De plus, Vubens étant un village au cœur de la nature, conservant une activité agricole, il était de notre devoir, après plus de 40 ans de vie, de rénover certaines routes telles que Cologny ou le Chemin du Moulin des Bois pour un investissement avoisinant les 200 000 euros.

Un renforcement historique de l'offre de mobilité

La mobilité verte est devenue l'un des enjeux les plus cruciaux du XXI^e siècle. Alors que notre territoire continue de se développer et que les besoins de déplacement augmentent, il est devenu impératif de repenser notre approche de la mobilité pour minimiser son impact sur l'environnement. La mobilité durable est la réponse à ce défi, offrant une vision de la mobilité qui intègre des technologies, des infrastructures et des pratiques respectueuses de l'environnement.

UNE VOIE DOUCE ENTRE VULBENS ET VALLEIRY

Relier notre commune de Vulbens à celle de Valleiry, centre bourg du territoire du Vuache, en site propre, de manière directe et sécurisée, est un projet qui nous tient particulièrement à cœur.

Alors qu'un projet de prolongation de la piste cyclable touristique ViaRhôna par la zone d'activité des Grands Chavannoux était envisagé dans le but de relier Vulbens au collège, nous avons souhaité proposer un autre projet. Ce dernier est plus sécurisant, plus direct et plus ambitieux car il a été travaillé avec les communes voisines et amies qui pourront bénéficier de cette nouvelle voie en site propre et sans avoir à couper le flux de véhicules de la route départementale 1206.

En effet, cette voie douce Vulbens – Valleiry en passant par le collège du Vuache ne bénéficiera pas seulement aux collégiens mais à tous. Elle s'inscrit dans un projet de territoire visant à proposer des infrastructures alternatives au « tout voiture » dans notre quotidien et bénéficiera d'un tunnel dédié, sous la RD1206. Le volet paysagé est pris en compte avec la plantation d'une végétation adaptée et d'arbres de hautes tiges le long du tracé.

Dans ce projet nous sommes soutenus massivement par nos partenaires institutionnels : l'Etat, la Région, le Département et les communes voisines.

Le projet initial empruntant ViaRhôna sera malgré tout réalisé par la Communauté de Communes du Genevois. Il desservira le collège depuis le chemin des Ratelleres en site propre et servira en particulier aux habitants du nord de la commune de Vulbens.

Réalisés



UN SCHÉMA CYCLABLE POUR LE VUACHE

Parce que la voie douce entre Vulbens et Valleiry n'est que le premier pas vers la mise en place de pistes cyclables reliant nos communes, nous travaillons à l'échelle des 9 communes du Vuache à un schéma permettant de proposer des chemins continus et cohérents pour les piétons, les vélos, les trottinettes, etc.

Cette dynamique impulsée par Vulbens et la création de la voie reliant Vulbens à Valleiry, est accompagnée par la Communauté de Communes du Genevois dans le cadre du schéma directeur cyclable intercommunal.

LA CONNEXION DU HAMEAU DES TEMPLIERS AU CENTRE DU VILLAGE

Le hameau des Templiers et l'allée des Poulaillers ne possédaient pas d'accès direct et sécurisé au centre du village. Ce cheminement était particulièrement problématique pour les écoliers devant rejoindre l'arrêt de bus du centre ECLA et qui marchaient le long de l'axe routier très fréquenté.

Ainsi, nous avons réalisé une voie de mobilité douce le long de la route départementale 1206, reliant l'allée des Vinaigriers au Chef-lieu en site propre.

Cet investissement, pour l'intérêt collectif, permettra de réduire les risques liés à la circulation, offrant ainsi aux résidents une alternative sécurisée pour rejoindre le centre du village.

BUS POUR LES COLLÉGIENS

Afin de répondre aux besoins de mobilité des collégiens résidant à Vulbens et plus généralement dans les 3 km autour du collège du Vuache, nous avons travaillé en étroite collaboration avec la Communauté de Communes pour le maintien de bus scolaire.

Pour rappel, les enfants de Vulbens n'auraient pas dû bénéficier

d'une offre de transport scolaire car habitant à moins de 3 km de leur collège de rattachement.

Grâce à cette initiative, les élèves de la commune bénéficient d'un bus scolaire dédié pour se rendre au collège situé sur notre commune, mais ne touchant pas notre aire urbaine.

ARRIVÉE DE LA LIGNE N DES TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG)

Attendu depuis de nombreuses années, le transport en commun grand public sera une réalité pour Vulbens dès cette fin d'année. En effet, un travail de longue haleine a permis de lever les verrous techniques et politiques qui empêchaient notre commune d'être jusqu'ici desservie.

La Ligne N des Transports Publics Genevois qui se finissait à Valleiry verra son terminus prolongé à Vulbens. Notre commune bénéficiera de 3 arrêts :

- Vulbens – les Vernes
- Vulbens – Faramaz
- Vulbens – centre ECLA.

Cette nouvelle liaison offrira une connexion directe avec le reste du réseau genevois (et notamment le futur tram à Saint-Julien-en-Genevois) avec un cadencement important chaque 20 minutes en heure de pointe.

L'offre de transport alternative à la voiture est une grande chance pour notre commune.

Tâchons collectivement de faire fonctionner ce nouveau service.

ARRÊT DE COVOITURAGE HÉ-LEMAN



Dans le cadre de notre engagement en faveur d'une mobilité plus durable, nous avons travaillé en collaboration avec le Pôle métropolitain du Genevois Français pour obtenir un arrêt sur la commune de ligne de covoiturage connectée Hé-Léman.

C'est une alternative intéressante à l'autosolisme, au bus ou à la mobilité douce.

Actuellement situé à Faramaz, cet arrêt sera certainement déplacé au centre du village, près du centre ECLA afin de concentrer les différentes propositions modales et permettre éventuellement au passager Hé-Léman de laisser sa voiture sur le parking adapté.

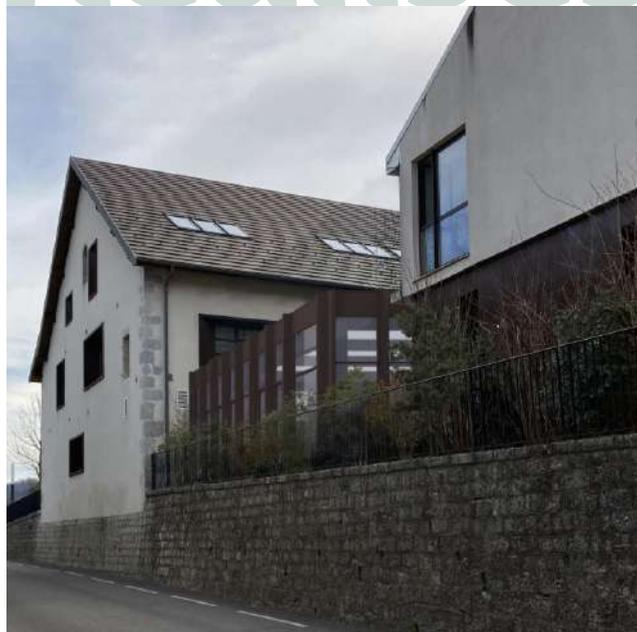
Une restructuration du groupe scolaire

L'évolution des effectifs scolaires est un sujet d'importance majeure dans le domaine de l'éducation afin d'adapter les infrastructures aux besoins des élèves et de leur famille. Cette évolution est influencée par de multiples facteurs démographiques, sociaux, économiques, politiques, et elle a un impact significatif sur notre commune qui scolarise cette année 250 élèves.

Le changement des schémas familiaux, l'augmentation importante de la population à Vulbens, le changement de typologie de population, les réformes nationales liées au nombre d'enfants dans certaines classes, l'installation potentielle d'une école primaire privée dans le Vuache, les capacités financières de la commune dans un contexte national inflationniste et incertain sont autant de critères à prendre en compte pour engager financièrement la commune dans de lourds mais nécessaires investissements.

En concertation avec les acteurs de l'éducation tels que les enseignants, les accompagnants des élèves et les agents du périscolaire, nous avons travaillé à la mise en place de solutions pour accueillir davantage d'élèves dans un environnement adapté et confortable sur le temps méridien.

Réalisés



EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Avec plus de 180 enfants accueillis chaque jour dans notre restaurant scolaire, l'équipement qui n'a que 10 ans, ne permettait plus d'accueillir convenablement les élèves.

L'agrandissement de la cuisine, le changement de matériel, l'installation d'une plonge plus automatisée, le doublement de la surface de la salle de restauration permettront d'optimiser le service tout en conservant la qualité d'une préparation des plats sur place.

Par ailleurs, ce nouvel espace de travail adapté améliorera les conditions de travail de notre personnel.

Nous avons fait le choix de l'installation d'une climatisation dans la salle de restauration. Elle permettra, lors des chaleurs estivales qui débutent de plus en plus tôt et se terminent de plus en plus tard, de disposer enfin d'une pièce fraîche pour les enfants et le personnel de l'école.

DÉSIMPÉRMÉABILISER LES COURS D'ÉCOLE

La désimpermeabilisation des cours d'école est un concept qui vise à rendre ces espaces plus naturels, perméables à l'eau et favorables à la biodiversité plutôt que de les recouvrir de surfaces imperméables telles que le béton ou le goudron. Cette approche présente de nombreux avantages pour l'environnement, la santé et le bien-être général.

Dans le cadre des programmes PACTE proposés par l'éducation nationale et en collaboration avec la municipalité et le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)

nous travaillons sur un projet pour les cours des primaires et des maternelles de l'établissement principal. La cour d'école actuellement située derrière la Mairie ne sera pas incluse dans ce projet puisque celle-ci n'est que transitoire.

Cette action s'inscrit dans la labélisation de notre école en démarche de développement durable (E3D) qui associe l'ensemble de la communauté éducative avec la municipalité dans une dynamique collective induite par le projet d'école.



PLAN NUMÉRIQUE

L'informatique à l'école est devenu une nécessité dans de nombreuses méthodes éducatives. L'outil numérique, présent partout dans notre société, joue un rôle de plus en plus crucial, c'est pourquoi il est essentiel de préparer les élèves à comprendre, utiliser et maîtriser cette technologie.

Conscients de ce défi, nous avons investi massivement dans le numérique avec le concours financier de l'État. En concertation avec la directrice de l'école, nous avons remplacé l'ancien matériel informatique et modernisé les équipements technologiques utilisés par les élèves et les professeurs. Nous avons également fait l'acquisition de nouveaux ordinateurs portables, tableaux interactifs et même d'une classe informatique mobile.

Une Mairie et des élus accessibles

DE NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION

Pour rendre votre Mairie plus accessible, nous avons modernisé les outils de communication institutionnels et créé de nouveaux outils.

Le bulletin municipal a été complètement revu et modernisé afin de gagner en visibilité. Trois fois par an, il est distribué à tous, ce qui représente près de 900 exemplaires.

Le site internet est refondu pour être davantage intuitif et permettre des démarches en ligne. Nous avons activé les réseaux sociaux classiques (Facebook, Twitter et Instagram) afin de nous adresser à un public plus large. Enfin, un système de téléalerte a été installé pour vous envoyer dès lors que vous vous êtes fait répertorier en Mairie, directement par SMS ou mail, les informations indispensables.

De manière thématique, pour les actions et les projets les plus importants, la municipalité organise des réunions publiques favorisant l'échange et la consultation directe des citoyens.

Ces initiatives permettent d'informer les habitants de manière plus rapide et efficace, de favoriser l'interaction et de partager les informations de manière transparente afin de vous rendre compte de l'action de vos élus.

Nous avons, lors de notre campagne électorale, proposé un programme ambitieux. Nous croyons en l'importance de rendre compte de nos actions et de nos choix politiques. Cette ligne guide notre action au quotidien et c'est ainsi que nous avons mis en œuvre un grand nombre de travaux sur lesquels nous nous étions engagés. Ce bilan de mi-mandat fait partie d'une communication transparente permettant aux citoyens de renforcer leur lien au sein des collectivités.



LA MAIRIE, UN VÉRITABLE LIEU DE VIE

La municipalité a souhaité étoffer les services proposés en Mairie et élargir les horaires d'accueil au public. Depuis 2020, les horaires sont les suivants pour une plus grande accessibilité aux services administratifs :

- mardi de 7h30 à 17h ;
- jeudi de 14h à 19h ;
- vendredi de 9h à 12h30.

Un point d'accueil numérique pour faciliter les démarches administratives en ligne et lutter contre la fracture numérique est également disponible.

Une agence postale communale proposant tous les services (hors services financiers) est également accessible à l'accueil de la Mairie. C'est un choix fort de la municipalité pour parer au désengagement de La Poste dans les territoires.

A Vulbens, depuis de nombreuses années, notre Poste souffrait d'un manque d'ouverture au public et d'une incapacité à proposer des services pourtant simples, tels que l'achat d'un carnet de timbres... Désormais, avec une implication plus forte de la Mairie, le service postal est à la hauteur de ce que les citoyens de Vulbens sont en droit d'attendre.

DES RÉUNIONS DE QUARTIER, POUR UNE CONSULTATION AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Les réunions de quartier constituent un outil essentiel de la démocratie participative au sein de la commune.

Elles permettent aux habitants de chaque quartier de se réunir pour discuter des sujets qui les préoccupent, partager leurs idées, exprimer leurs besoins et contribuer activement à la vie de leur quartier.

Elles permettent également aux élus de vous rendre compte des projets en cours dans le quartier, la commune ou plus globalement sur le territoire.

Elles se sont tenues en 2022 et se poursuivront jusqu'à la fin du mandat.



DES ÉLUS RÉFÉRENTS DANS CHAQUE QUARTIER

Les référents de quartier sont des élus qui jouent un rôle essentiel dans la vie de la commune et contribuent au bien vivre ensemble.

Ils sont des interlocuteurs privilégiés pour les habitants en veillant à maintenir une bonne communication entre la municipalité et les résidents, au plus près de leurs problématiques quotidiennes. Ils sont un lien précieux et sont en charge notamment de l'organisation des réunions de quartier.

N'hésitez pas à les contacter.

LES PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE ET DES ÉLUS

Un samedi matin sur deux, de 9h à 11h30, Monsieur le Maire ou un élu délégué, en fonction du sujet, assure une permanence en Mairie. Il reçoit chaque personne qui le souhaite sur rendez-vous.

Cet échange direct est l'occasion d'avoir des réponses personnalisées aux différents sujets qui concernent le territoire.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 10 enfants des classes de CM1 et CM2 qui souhaitent s'impliquer activement dans la vie publique.

Cette initiative créée pour la première fois à Vulbens en 2021, favorise l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie en offrant aux jeunes la possibilité de proposer, d'élaborer et de réaliser des projets concrets au sein de leur commune.

Le CMJ permet également de rappeler les valeurs de la République et son fonctionnement aux jeunes élus qui siègent chaque mois dans la salle du Conseil Municipal, tout comme les adultes élus.



Une gestion financière solide

Le budget de la commune c'est le nerf de la guerre. Nous réalisons un travail de maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de dégager un autofinancement nous permettant de réaliser les projets prioritaires pour maintenir un cadre de vie de qualité pour tous.

UNE GESTION SAINNE ET DURABLE DES FINANCES

Depuis notre prise de fonction en 2020, les finances communales ont été impactées par des baisses de recettes. Pour causes, la diminution des dotations de l'État, l'impact de la crise Covid, la hausse des dépenses avec la crise énergétique et la reprise d'un niveau d'inflation très élevée sans précédent depuis plus d'une trentaine d'années.

Pour maintenir un niveau d'investissement important et ne pas recourir à l'emprunt en raison de la hausse des taux d'intérêt, nous avons porté nos efforts dans plusieurs directions :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement : chaque poste de financement est soigneusement étudié lors de l'élaboration du budget en vue de trouver des opportunités d'économies à réaliser
- L'augmentation des recettes pour l'occupation du domaine public
- La recherche de subventions systématique et fructueuse sur l'ensemble de nos actions grâce à un important travail technique et politique. La relation avec l'État, les ministères, les parlementaires, les élus régionaux et départementaux constitue un travail important et nécessaire mené directement par Monsieur le Maire.

Néanmoins, malgré ces efforts, le budget de l'année 2023 affiche une augmentation de la pression fiscale. La croissance de la population engendre des besoins en infrastructures, qu'il faut financer. Une raison de la réforme de la fiscalité locale mise en œuvre par l'État est que les recettes induites ne sont pas proportionnelles...

Vulbens est ancré dans son territoire



Parce que seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin, Vulbens travaille de manière historique avec les communes voisines pour mutualiser les équipements structurants de notre territoire, protéger et aménager le massif du Vuache.

Réalisés

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS DU VUACHE (SIPV)

Dès 1993, les communes de Chevrier, Dingy-en-Vuache et Vulbens décident d'allier leurs forces et leurs finances pour construire une structure regroupant Education, Culture, Loisirs et Animation : le Centre ECLA.

Les bases d'une collaboration solide étaient posées au sein du Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache. Celui-ci est historiquement en charge du regroupement pédagogique entre Chevrier et Vulbens, de l'Église, du cimetière, des cours de tennis et évidemment du Centre ECLA.

Ce syndicat s'est ensuite intéressé à la santé en 2018 avec la construction et la gestion de la Maison de Santé située à Valleiry, en intégrant de nouvelles communes : Chênex, Vers, Viry, Valleiry, Jonzier-Épagny et Savigny.

Inaugurée en septembre 2021, la Maison de Santé du Vuache connaît un succès indéniable et est désormais quasi complète : diététiciens, kinésithérapeutes, médecins généralistes (dont 2 nouvellement installés), orthophonistes, pédicures-podologues, cardiologues, infirmiers, psychologues, psychomotricien, sage-femme et un laboratoire d'analyses médicales.

Les patients bénéficient d'une prise en charge globale et coordonnée, favorisant une meilleure accessibilité aux soins. Afin de répondre à la demande nous sommes constamment à la recherche de nouveaux professionnels de santé et particulièrement de nouveaux médecins généralistes.

Les deux appartements d'atterrissage favorisent l'attractivité de cette Maison de Santé.

Fort de ces succès, dès cette fin d'année le SIPV va connaître un tournant majeur et devenir encore davantage un outil local de mutualisation. Il intégrera principalement les compétences suivantes :

- La sécurité avec la construction et la gestion d'une nouvelle caserne de gendarmerie qui sera située à Vulbens face au collège et rayonnera sur les 9 communes du SIPV, en remplacement de celle actuellement à Valleiry. Le Ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin nous en a donné son accord lors d'un déplacement à Vulbens le 27 février dernier.

- La police municipale pluri communale pour les communes de Chevrier, Chênex, Vers, Valleiry et Vulbens. Désormais, cette police de proximité sera implantée à Vulbens et interviendra principalement sur les sujets de sécurité du quotidien, d'urbanisme et d'environnement.
- La création d'un nouveau lieu pour les adolescents, dans un foncier dont nous avons déjà fait l'acquisition. Il sera situé à proximité du collège afin d'être au plus près des besoins et la gestion sera confiée à la MJC du Vuache.
- La possibilité de créer un centre de santé et d'embaucher des professionnels de santé, pour renforcer l'offre de soins sur le territoire du Vuache.

Florent BENOIT, Maire de Vulbens, est le Président de ce syndicat. Avec Frédérique Guillet, première adjointe, ils représentent la commune dans cette instance dans laquelle nous travaillons en étroite collaboration avec les communes voisines dans un esprit de coopération et d'intérêt commun.

LE SYNDICAT DU VUACHE (SIV)

Le SIV vous accueille et vous propose de découvrir sa montagne, ses 11 villages, ses nombreux aménagements touristiques et sportifs (avec notamment son réseau de plus de 170 km de sentiers pédestres et VTT balisés) ainsi que les actions de protection et de conservation des espaces naturels qui sont mises en place depuis 1990.

Ce syndicat est en charge, pour le compte des communes de Chaumont, Chênex, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Épagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens, de l'aménagement et l'entretien du Massif du Vuache en veillant particulièrement à l'équilibre de la faune et la flore tout en s'assurant que les randonneurs puissent vivre le Vuache dans les meilleures conditions.

Le Syndicat Intercommunal du Vuache est membre d'ASTERS, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, de l'Observatoire des Galliformes de Montagne, du Groupe Tétràs Jura, de l'Office de Tourisme des Monts de Genève.

Sylvie Rinaldi, conseillère municipale de Vulbens est la Présidente de ce syndicat. Avec Cédric Fol, ils représentent la commune dans cette instance de coopération afin d'avoir une vision partagée et un mode de gestion identique sur les 2 versants d'une même montagne.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS (CCG)

La commune de Vulbens est membre de la Communauté de Communes du Genevois. Bordée par les montagnes du Salève (1 379 m) et du Vuache (1 106 m), ce territoire de 48 000 habitants forme une plaine aux paysages verts composée pour moitié de terres agricoles : il regroupe les communes de Archamps, Beaumont, Bossey, Chênex, Chevrier, Collonges-sous-Salève, Dingy-en-Vuache, Feigères, Jonzier-Épagny, Neydens, Présilly, Saint-Julien-en-Genevois, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens.

Depuis 2004, la CCG est partie prenante de la coopération franco-suisse pour organiser un développement équilibré de l'agglomération du Grand Genève, de part et d'autre de la frontière.

Les compétences de la CCG sont :

- L'aménagement de l'espace et la politique du logement et du cadre de vie ;
- Le développement économique ;
- Le développement touristique ;
- Les transports en urbain, y compris les transports scolaires et les pistes cyclables touristiques ;
- La protection et la mise en valeur de l'environnement ;

- La transition énergétique et la biodiversité ;
- La gestion de l'eau et de l'assainissement ;
- La gestion des déchets ménagers et des déchets inertes ;
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ;
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des Gens du voyage ;
- La petite enfance ;
- La coordination de l'implantation des structures d'accueil des personnes âgées ;
- La politique culturelle.

Dans un esprit d'engagement et de responsabilité envers la commune, Vulbens est représenté par un élu de la commune dans chacune des commissions thématiques de la Communauté de Communes du Genevois.

Florent BENOIT, Maire de Vulbens est Vice-Président de la CCG en charge du développement économique. Avec Frédérique Guillet, première adjointe, ils représentent la commune de Vulbens au conseil communautaire qui compte 49 élus issus des 17 communes qui composent la CCG.



VULBENS

Pays du Vuache

www.vulbens.fr



1 rue François Buloz | 74520 VULBENS
Tél : 04 50 04 35 77 | contact@vulbens.fr
www.vulbens.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi de 7h30 à 17h
- Jeudi de 14h à 19h
- Vendredi de 9h à 12h30

